



# CONVOCATION

## Assemblée générale ordinaire

### Du 2 avril 2022

*Gentilly, le mercredi 16 mars 2022*

**Objet** : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du CROS Île-de-France

Mesdames, Messieurs,  
Chers membres,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France qui se tiendra le :

**Samedi 2 avril 2022 à partir de 9h**  
**À la CASDEN**  
**1 bis rue Jean Wiener**  
**77420 Champs-sur-Marne**  
*Stationnement possible sur place*

Une présentation de l'exposition consacrée aux Jeux Olympiques vous sera proposée. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre participation.

Je vous rappelle qu'en accord avec l'Article 6 des statuts du CROS Île-de-France, il est demandé à chaque ligue et comité composant l'Assemblée Générale, d'être représenté par son (sa) Président(e) ou par un membre élu de sa ligue ou de son comité régional, en possession d'un **pouvoir dûment rempli et signé par le (la) Président(e)**.

Enfin, les ligues et comités régionaux n'étant pas à jour de leur cotisation, au moment de l'émargement, ne pourront pas prendre part aux votes (il est possible, en dernier recours, de déposer le chèque le jour-même à l'accueil). Sachant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

**La Présidente**  
**Evelyne CIRIEGI**